



Déclaration des élus CGT Educ'action à la CAPA sur la contestation d'appréciation finale des PLP, le 19 janvier 2022

Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Cette CAPA se tient de nouveau dans un contexte sanitaire qui, depuis mars 2020, a de graves conséquences sur les conditions d'étude et d'enseignement. Si la CGT Educ'action est favorable à des mesures permettant de garder le plus possible les classes ouvertes, elle ne peut cautionner les changements incessants, le manque d'anticipation voire l'amateurisme de ce gouvernement dans sa gestion de la crise sanitaire dans les établissements scolaires. A titre d'exemple, après deux années d'épidémie de covid et le passage d'une cinquième vague les premiers masques chirurgicaux devraient arriver prochainement dans les établissements !

Le 13 janvier dernier, les personnels se sont largement mis en grève pour dénoncer leur état de fatigue, la dégradation de leurs conditions de travail face à la faillite de la gestion sanitaire ministérielle, mais aussi le mépris de leur ministre. Au-delà de l'exaspération des personnels sur la gestion de la crise sanitaire ce mouvement montre aussi le refus des politiques d'austérité qui suppriment des postes, génèrent des manques flagrants de personnels, surchargent les classes et vident de sens leurs métiers.

La CGT Educ'action considère qu'il est urgent que le ministère de l'Éducation nationale réponde aux revendications des personnels, notamment par la création immédiate, massive et pérenne de postes de toutes catégories de personnel. Pour les PLP, Il y a urgence à ce que le ministère cesse ses attaques contre l'enseignement professionnel en abandonnant la Transformation de la Voie Professionnelle et en renonçant à déréguler les PFMP, ces politiques fragilisent toujours plus la scolarité des élèves et la cohésion des équipes.

Concernant les demandes de révision des appréciations finales de la rectrice, sur 108 appréciations, six ont été suivies d'un recours gracieux, et deux collègues contestent aujourd'hui l'appréciation finale par saisine de la CAPA. Ce faible taux de contestation ne doit cependant pas être pris comme un signe de compréhension et d'acceptation du PPCR....

Depuis plusieurs années la CGT Educ'action dénonce le retard avec lequel nos collègues femmes accèdent à la « hors-classe ». Le faible taux d'avis excellents accordés aux femmes pour le troisième rendez-vous carrière et les avis non attribués qui concernent deux femmes nous font craindre que ces retards de promotion perdurent. A ce sujet comment la situation des personnels sans avis sera-t-elle prise en compte lors des futurs avancements ?

L'avancement accéléré ou le changement de grade sont les seules possibilités d'avoir une augmentation indiciaire mais elles ne compensent pas la perte de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années. Il y a urgence sur nos salaires. La CGT Educ'action revendique une revalorisation, avec un dégel du point d'indice et un glissement de la grille indiciaire pour rattraper le décrochage des 20 dernières années. Dans l'immédiat, elle demande une augmentation de 400 euros, sans contrepartie. Elle revendique un grade unique, avec avancement uniforme sans notion de mérite.

La CGT Educ'action appelle les professeur·es des lycées professionnels et l'ensemble des personnels à poursuivre la mobilisation notamment contre les pertes d'heures subies par les lycées de l'académie et à converger avec l'ensemble des secteurs lors de la grève interprofessionnelle du 27 janvier pour les salaires, les pensions et l'emploi.

Les élu·es CAPA CGT Educ'Action
D. MUSART, P. CHAMPT,
J. RAILLARD, S. RAVE